

Étaient présents :

MM GLEMOT Étienne, CHALET Daniel, MMES HAMARD Marie-Claude, COCHARD Virginie, M ROUSSEAU Jean-Paul, Mme CHARRAUD Isabelle, MM BONSERGENT Jean-François, MUHAMMAD Nooruddine, MMES BAUDEY Véronique, LEJOLY Aline, ROBIN Anne, MM RENOU Emmanuel, SAULOUP Hugues, PARE Joël, MME CROSVILLE Isabel, MM COULAS Frédéric, SIRJEAN Benjamin, BUREAU Arnaud, MMES ORHAN Annie, MELLIER Nicole, POMMIER Céline, THIBAUT Danielle.

Étaient excusés :

- M Eugène PERRAULT, qui avait donné pouvoir à Mme Marie-Claude HAMARD
- M Michel BOURGEAIS, qui avait donné pouvoir à M Etienne GLEMOT
- Mme VERGER PRAT Isabelle, qui avait donné pouvoir à M Jean-Paul ROUSSEAU
- Mme Marie JAMET, qui avait donné pouvoir à M Joël PARE
- M Bernard GABORIAUD, qui avait donné pouvoir à M Daniel CHALET.

Secrétaire de séance : Mme Annie ORHAN.

Assistaient également à la réunion : Mme Marie-Christine JEMIN (Directrice Générale des Services) et Mme Sophie DAILLÈRE (Service Administratif).

Ouverture de la séance à 20h30.

Monsieur le Maire débute la séance par la présentation de Madame Annie COLAS qui a été recrutée en remplacement de Marie BONSERGENT, au service administratif pour un poste à mi-temps.

« Nous lui souhaitons la bienvenue au sein du service administratif de la mairie et une bonne réussite dans ses fonctions ».

➤ Approbation du compte rendu de la précédente réunion

Adoption à l'unanimité.

➤ Adoption de l'ordre du jour de la séance

Monsieur le Maire précise qu'il n'y a pas d'ajout à l'ordre du jour.

Adoption à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente les informations relatives aux décisions prises par délégation :

- Station d'épuration :

- Sous-traitance de premier rang au profit de la Société ICI – en charge des travaux de calorifugeage pour le compte de LA NANTAISE DES EAUX, pour un montant HT de 1. 347,78 €.

➤ Agenda du Maire

M. le Maire informe le Conseil de ses différentes rencontres depuis le dernier Conseil.

➤ Agenda de Jean-François BONSERGENT - Conseiller Général

M. le Conseiller Général présente son agenda.

⇒ COMMISSION FINANCES – PERSONNEL – ADMINISTRATION

Rapporteur : Jean-Paul ROUSSEAU

→ Commission « FINANCES » :

▪ Office de Tourisme solde loyer et convention avec ANJOU BLEU PAYS SEGREEN

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers Municipaux que le Conseil Municipal a délibéré en novembre dernier sur un tarif/m² pour ce bâtiment, avec un appel de loyer trimestriellement.

L'office de tourisme ayant libéré les locaux par anticipation, il propose d'actualiser le loyer au prorata temporis, ce qui donne un montant de 1.800 € depuis le 1^{er} janvier 2011 et de l'autoriser à signer la convention.

Adoption à l'unanimité.

▪ SAUR – demandes de dégrèvement assainissement pour 3 clients

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la SAUR a sollicité auprès de la Commune une demande de dégrèvement sur la part assainissement communale pour trois clients.

La commission FINANCES propose de ne dégrever que les 2 premiers clients suite aux fuites d'eau ; en ce qui concerne le 3^{ème} client, le problème devrait se gérer avec l'assurance du propriétaire.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'autoriser ces dégrèvements sur la part assainissement communale pour deux clients de la SAUR.

Pour information :

- ♦ Mme SAVIDAN Michelle – 8 impasse Joachim du Bellay – LE LION D'ANGERS
- ♦ Mme PELTIER Marie-Louise – 26 rue Candaise – LE LION D'ANGERS

Adoption à l'unanimité.

▪ Incident minibus / remboursement pour frais de route bénévoles

Monsieur le Maire informe le Conseil que lors d'un déplacement de l'équipe de handball, le minibus de la commune est tombé en panne et n'a pas pu être dépanné de suite. Une voiture de bénévoles a dû se rendre en Vendée pour rapatrier les joueurs.

Il propose au Conseil d'indemniser ce bénévole de la manière suivante :

380 kms x 0,32 € (puissance véhicule 6 CV) + frais de péage : 16,20 €, soit un total de 137,80 €.

Adoption à l'unanimité.

▪ Camping et piscine – montants des fonds de caisse

Monsieur le Maire propose au Conseil de retenir les montants suivants pour fonds de caisse :

→ Camping : 45 € / → Piscine : 45 € / → Confiserie : 30 €.

Adoption à l'unanimité.

▪ Décision modificative – prêt MSA – bâtiment ARLEQUIN

Suite à une erreur d'imputation, Monsieur le Maire propose de procéder aux modifications suivantes :

Dépenses – compte 1328 : + 20.000 €

Recettes – compte 1687 : + 20.000 €

Adoption à l'unanimité.

→ Commission « PERSONNEL »

▪ Contrat à durée déterminée – service administratif – remplacement d'un agent

Monsieur le Maire propose au Conseil de l'autoriser à signer un contrat avec le nouvel agent – pour une période de 3 mois – à compter du 2 mai 2011, en remplacement de Madame Marie BONSERGENT, pour un poste à mi-temps.

A la suite de cette période, il sera proposé à cet agent une période de stage avant titularisation – d'une durée d'un an, sur la base de l'IB : 328 – IM : 312, soit environ 600 €/mois.

Mme MELLIER demande : Y a -t-il eu des candidats lionnais ?

M ROUSSEAU : Oui. Une présélection a été faite et certains profils ne correspondaient pas aux critères retenus. Nous avons reçu 10 candidats en 2 demi-journées, puis 3 candidats ont été sélectionnés et ont rencontré M le Maire.

M le Maire remercie les 80 candidats qui ont postulé pour ce poste à mi-temps. Il ajoute que suite à la période d'essai de 3 mois, cet agent sera titularisé. Il lui sera accordé un régime indemnitaire comme à tout agent titulaire dans la collectivité.

Adoption à l'unanimité.

▪ Contrats saisonniers – camping et piscine

Monsieur le Maire propose au Conseil de l'autoriser à signer l'ensemble des contrats saisonniers (pour information : 10 contrats pour couvrir la période de juin à fin septembre sur les 2 sites).

M ROUSSEAU ajoute : concernant les jeunes qui viennent d'avoir 18 ans et qui ont posé leur candidature sans être retenus, une liste a été établie et ils seront retenus prioritaires pour 2012. Un courrier leur a été transmis en leur précisant d'adresser leur candidature dès le début d'année.

Adoption à l'unanimité.

M le Maire évoque au Conseil Municipal la circulaire du 19 octobre 2010, stipulant les nouvelles normes d'encadrement à respecter concernant l'accompagnement des élèves des écoles maternelle et élémentaire aux cours de piscine. Cette circulaire annule et remplace la circulaire du 13 juillet 2004.

Une incertitude sur la circulaire en vigueur reste en suspens. Une réponse est attendue du Ministre de l'Education Nationale.

⇒ COMMISSION URBANISME ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

➤ Résultat du travail de la commission.

Rapporteur : Hugues SAULOUP

Compte rendu du 05/05/2011 :

↳ Analyse des documents d'urbanisme :

- 5 Permis de Construire
- 6 Déclarations Préalables
- 18 Certificats d'Urbanisme
- 16 Droits de préemption

↳ Point sur l'élaboration du PLU :

- Compte rendu des réunions d'information

↳ Demande de l'avis de la Commune sur 2 dossiers : (points traités ci-dessous)

- SCOT
- Autorisation d'exploiter une carrière d'alluvions sur la commune de THORIGNE D'ANJOU

↳ Point sur les différentes négociations en cours :

↳ Demande de Monsieur CAVALIER – rue des Sources – pour avoir un accès rue du Général Leclerc :

- Réponse favorable : 78 bis

↳ Demande de Monsieur MESLET pour avoir une autorisation de véhicule supplémentaire au 55 rue du Général Leclerc (à ce jour 5 taxis)

- La commission départementale statuera. C'est une licence qui sera délivrée par le Maire.

↳ Nomination de la Station d'Épuration :

- « Station communale d'épuration » - ZI de la COUDERE

▪ SCOT Pays Segréen – projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Pays Segréen – avis de la commune.

Monsieur le Maire informe le Conseil que le projet de Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Segréen a été arrêté par délibération du comité syndicat du Syndicat Mixte du Pays Segréen, en date du 16 février 2011. Selon l'article L 122-8 du Code de l'urbanisme, les communes du Pays ont un délai de 3 mois pour communiquer leur avis.

Monsieur le Maire présente un diaporama sur le projet de SCOT du Pays Segréen. Il indique que ce projet a été validé par le comité syndical. Des exemplaires du SCOT étaient et sont disponibles à la Communauté de Communes et à l'accueil de la Mairie.

Résumé du diaporama :

La réflexion du SCOT est de structurer le territoire avec des pôles forts : LE LION – POUANCE - CANDE –CHATEAUNEUF- LE LOUROUX BECONNAIS organisés autour du pôle central de SEGRE.

3 parties :

1/ Habitat

- 5 000 logements pour le Pays Segréen créés sur 10 ans : 35 logements pour le LION d'ANGERS.
- Création de la polarité du Lion d'Angers: LE LION D'ANGERS – GREZ NEUVILLE – MONTREUIL/MAINE
- Règle de transfert de droit à construire,
- Privilégier des formes urbaines moins consommatrices d'espace
- Densité urbaine
- Logements sociaux – offrir des logements dignes pour tous
- Réduire la vacance – l'habitat indigne et redynamiser les centres bourgs
- Transport collectif.

M le Maire : « Favoriser la mise en place du transport collectif est important, le Conseil Général a désigné le Pays Segréen comme Pays pilote.

M BONSERGENT : le Conseil Général a décidé de mettre en place le TAD (Transport à la Demande) dans les secteurs ruraux pour toutes les personnes afin de leur permettre de rejoindre un arrêt d'autocar – 4 zones prioritaires ont été définies : Segré/Pouancé – Noyant/Baugé – Saumur/Montreuil Bellay – le Choletais. Elles doivent permettre de tester et de mettre en place cette opération ».

2/ Favoriser le développement économique

- La ZA de la Sablonnière
- Zone des Hauts du Courgeon,
- La zone commerciale communale de la Grée
- Préserver l'activité agricole, gérer et valoriser les carrières, favoriser un tourisme patrimonial et doux

3/ Protéger l'environnement

- Qualité de l'eau et espaces naturels
- Gestion des risques, nuisances et déchets
- Qualité de l'air et énergie.

Monsieur le Maire propose au Conseil de donner son accord sur le projet de SCOT du Pays Segréen.

Adoption à l'unanimité.

▪ Autorisation d'exploiter une carrière d'alluvions sur la commune de THORIGNE D'ANJOU – avis de la commune.

Monsieur le Maire indique au Conseil que suite à la demande du cogérant de la SARL D et L. ENROMAT d'exploiter une carrière d'alluvions et de schistes au lieu-dit « Malitourne » à THORIGNE D'ANJOU, Monsieur le Préfet a programmé, par arrêté en date du 3 mars 2011, une enquête publique du lundi 18 avril au vendredi 20 mai 2011 inclus, en mairie de THORIGNE.

Selon les dispositions de l'article 9 de cet arrêté, le Conseil Municipal est appelé à donner un avis, à partir de l'ouverture de l'enquête et au plus tard, dans les 15 jours suivant la clôture du registre.

Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION VOIRIE – RESEAUX - AMENAGEMENT URBAIN – CIRCULATION

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Hugues SAULOUP

Compte rendu du 02/05/2011 :

➤ Aménagement urbain :

→ Parking centre ville

- Démolition de la maison rue CANDAISE
- Rencontre avec l'A.E.C.S. pour le déplacement des compteurs (réseaux) et le Cercle (EDF, PTT et eau)
- France TELECOM (*point traité ci-dessous*)
- MEDIALEX (*point traité ci-dessous*)
- Travaux de reprise des eaux pluviales de l'école Ste Claire vers le futur parking, ainsi que l'aménagement le long de l'école.
- Constat de huissier avec la maison voisine rue CANDAISE.
- Appel d'offre : variante dans l'aménagement du carrefour des rues CANDAISE/A. BOUVET/MERCIER LA VENDEE et du trottoir le long de l'école jusqu'au carrefour.
- MAINE & LOIRE HABITAT a donné une réponse favorable pour l'accès du passage des 3 marchands.

➤ Permission de Voirie

- Nouveau règlement pour faciliter les démarches administratives, notamment avec la Communauté de Communes.

➤ SISTO

- Enquête préalable pour recenser le nombre d'habitants/foyer ainsi que le nombre de foyers.
- Choix des containers : différence de 2 700 € entre le semi enterré et l'enterré.

➤ Station d'épuration : mise en service depuis le 29 avril dernier.

➤ Fleurissement : Un agent du service des espaces verts va préparer les projets de plantation pour 2012 – cibler les endroits pour les fleurs et les vivaces – le but étant l'économie d'arrosage et d'eau.

➤ Eclairage public : retrait d'un candélabre détérioré à Super U.

➤ Serre - chauffage (*point traité ci-dessous*)

➤ Elagage / broyage

➤ Matérialisation de places de parking spécifique pour :

- L'Office de Tourisme : 2 places seront réservées rue G. FAULTRIER

▪ Parking centre ville – Frais d'étude – France TELECOM et frais d'annonces MEDIALEX

Monsieur le Maire précise au Conseil qu'il a été demandé à France TELECOM d'établir une étude. Son montant est de 159 € TTC.

Les frais « d'avis presse » concernant la recherche d'une entreprise pour la réalisation des travaux s'élève à 1.854,21 € TTC.

Monsieur le Maire propose au Conseil de délibérer sur ces 2 points et permettre ainsi d'inscrire ces dépenses en section d'investissement.

Adoption à l'unanimité.

- Service espaces verts – chauffage serre – Ets CHAUFFECO

Montant du devis : 5 389,58 € HT

Adoption à l'unanimité.

⇒ COMMISSION ACTION SOCIALE – LOGEMENT – SOLIDARITE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Marie-Claude HAMARD

Compte rendu du 20/04/11 :

→ Commission solidarité :

- Approbation du Compte Administratif) approuvé à l'unanimité
- Vote du Budget Primitif)
- Rencontre avec Monsieur BERNIER qui a présenté l'Association d'Aide aux Handicapés Adultes du Haut Anjou :
 - ESAT – cet établissement et service d'aide par le travail propose 4 ateliers dont un atelier restauration – hébergement
 - une entreprise adaptée
 - un foyer d'hébergement
 - un service d'accompagnement à la vie sociale

Une meilleure connaissance des structures permet de mieux informer et soutenir le travail effectué en faveur des personnes porteurs de handicap actuellement en situation difficile.

⇒ COMMISSION ENFANCE – VIE SCOLAIRE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Céline POMMIER

Compte rendu du 26/04/2011 :

↪ Programme animation Espace ARLEQUIN

- Animation pendant les vacances d'avril
- Thème : le jardinage avec la participation de Monsieur René CHEIGNON – Président des Jardins Familiaux
- Décor des grands pots extérieurs par les enfants
- Visite du Parc Oriental de MAULEVRIER
- Centre de loisirs : inscription dès le 16 mai 2011 pour les vacances de juillet août
- Une réunion est programmée en mai avec les animateurs
- Inauguration de l'Espace ARLEQUIN le 28 mai 2011 – jeux – découverte des activités – lâcher de ballons
- Organisation des permanences pour les « portes ouvertes »
- Réflexion sur les futures animations et les aides financières possibles.

↪ Rencontre avec Monsieur VAILLANT de la Chambre d'Agriculture, l'AEPLA, Mesdames HAMARD et COCHARD Adjointes, concernant l'approvisionnement de la cantine

↪ Point sur les jeux au Haras – très bonne fréquentation

Mme COCHARD ajoute : réflexion sur la suite à organiser. La construction des prochains lotissements avance avec l'arrivée de nouvelles familles.

↪ Informations :

- REAP le 10 mai à BRAIN/LONGUENEE
- Conférence débat sur le « baby boom » après la naissance.

- Fêtes des écoles :
 - 18 juin – Ecole Edmond GIRARD
 - 26 juin – Ecole Ste CLAIRE
- 3 bancs + 1 toboggan seront installés prochainement.

⇒ COMMISSION VIE ASSOCIATIVE

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Véronique BAUDEY

Compte rendu du 12 avril 2011 :

- Vie des associations :
 - Tour de table sur les rencontres du mois avec les associations.
 - Salle de la Mare aux Coqs : revoir le dysfonctionnement entre le pupitre, la carte mère et le tableau d'affichage de marquage pour les matchs du club de handball.
- Forum des Associations du 10 septembre 2011 :
 - Certains points sont à étudier.
 - Fiche d'inscription à adresser aux Associations Lionnaises pour leur participation.
 - Proposition de la Commission d'informer Monsieur LE BEAUDOUR (du Super U) de cet évènement. Il avait l'habitude de recevoir quelques associations dans le hall de son magasin.
- Divers :
 - Fermes en scène : point sur l'organisation du samedi 2 juillet 2011 : quelques associations lionnaises seraient partantes pour participer à cette manifestation :
 - l'orchestre local : C'PAGRAVE
 - l'association REVE'DANSE propose quelques chorégraphies en fonction du nombre de danseuses disponibles.
 - Parcours initiatique et ludique de la section athlétisme.
 - ANIM'ECOLE propose diverses animations.
 - Un professeur du Collège du VAL d'LOUDON prépare des saynètes avec quelques élèves.
 - le Club VTT Lionnais a confirmé sa participation.
 - La prochaine rencontre du comité organisateur est prévue le mercredi 25 mai 2011.
 - ASSOCIA'LION :
 - nouvelle édition : reprendre contact avec les associations pour une mise à jour de la brochure.

Mme CHARRAUD ajoute : « Une invitation du Club Sportif Lionnais Handball a été adressée à l'ensemble du Conseil Municipal par mail, concernant les matchs qui auront lieu samedi prochain à la salle de la Mare aux Coqs, pour venir encourager les équipes et notamment l'équipe des seniors filles pour la montée en excellence féminine. »

Monsieur le Maire complète : « le football et le basket seront aussi en compétition samedi toute la journée. »

⇒ COMMISSION COMMUNICATION – PROMOTION DE LA VILLE – CULTURE – ANIMATION – TOURISME et RELATIONS INTERCOMMUNALES

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Aline LEJOLY

Compte rendu du 26 avril 2011 :

⇒ Le Journal du Lion de Mai Juin 2011 :

- Retard dans la distribution des bulletins.
- Une enquête est faite auprès de la Poste pour connaître les causes du retard de distribution des bulletins de mars avril et mai juin.

⇒ Site Internet :

- Une vidéo est mise en ligne sur le site Internet concernant « les travaux de la salle Emile JOULAIN ».

⇒ Mise en œuvre du budget communication 2011 :

- Réalisation d'une plaquette sur le Lion d'Angers, qui sera remise aux nouveaux habitants et aux touristes (idées et réflexions en cours de la liste des informations qui seront indiquées sur cette plaquette : présentation de la ville, population, activités économiques, la vie scolaire, les associations sportives, les démarches administratives d'urbanisme, la mairie, l'intercommunalité, le site Internet, le camping, la piscine, les manifestations, la bibliothèque, le marché...).
- Tableau lumineux.

Une première réflexion est donnée afin d'affiner la priorisation des dossiers : il est peut-être plus judicieux de commencer par le panneau lumineux qui sera accessible à tous par rapport à une distribution de plaquette qui sera plus limitée.

Une seconde réflexion est émise sur le fait que la plaquette est un support physique qui sert de clé d'entrée au site internet très complet en termes d'informations. Il ne faut donc pas forcément chercher à avoir un dossier exhaustif mais simple qui sera d'ailleurs plus facile à mettre en place.

⇒ ITINER'ART :

- Réunion du comité de pilotage a eu lieu le 16 avril – un communiqué de presse a été fait le 25 avril 2011.
- Le 17 juillet 2011, l'artiste Marie Sophie ANDRE sera présente et réalisera un livre géant.
- le samedi 18 juin 2011 à 14h : inauguration ITINER'ART.
- le samedi 25 juin 2011 : inauguration pour la ville du LION D'ANGERS.

⇒ Festivités du 14 juillet 2011 :

- Le feu d'artifice sera tiré le 13 juillet – reste à choisir la musique.

⇒ Une demande d'utilisation de l'image de la ville a été sollicitée par le Super U : division d'opinions de la commission.

M BUREAU demande : « quelle suite a été donnée à la demande d'utilisation du Logo ? »

M le Maire : « le bureau municipal avait sollicité l'avis de la commission Communication sur la demande du Super U de porter le logo de la ville sur le nouveau bâtiment, cela permet de garder une continuité, les mêmes opérateurs et ainsi garder le lien. »

M BONSERGENT : « la charte initiale comprend le logo et le nom du LION D'ANGERS. Ils ne peuvent pas être séparés. La charte a été achetée et conçue comme ça ! »

Mme ORHAN : « y a-t-il eu un accord de la mairie de GREZ NEUVILLE ? »

M le Maire : « à l'origine le souhait de M LE BEAUDOUR était de prendre l'intégralité : « Super U du LION d'ANGERS », différentes raisons ne lui incombant pas font que les autorisations ne lui ont pas été données. »

M BONSERGENT : « cela pourrait être nommé « la ZAC du Pays Lionnais » avec le logo « Super U du LION d'ANGERS. »

M le Maire : « la commission a proposé sa vision du sujet, le conseil peut reprendre la réflexion, nous pourrions faire un tour de table sur le sujet. »

M RENOU : « ce n'est pas ce que l'on nous a dit. »

M le Maire : « le bureau municipal a sollicité la commission et a ensuite décidé de donner un accord. Je vous propose d'aborder ce sujet lundi prochain en Conseil Privé. »

Mme COCHARD : « la réponse n'a pas encore été faite à M LE BEAUDOUR. Pour les habitants de GREZ NEUVILLE, c'est le Pays Lionnais ! »

M MUHAMMAD : « c'est la demande d'une entreprise privée, la réponse doit être simple : oui ou non. »

M le Maire : ce sujet sera abordé lors du Conseil Privé ».

⇒ Bibliothèque :

- Déménagement près de la salle David d'ANGERS en septembre ou octobre prochain.

⇒ Comptes rendus de réunions :

- Communauté de Communes :
 - INTERCOM 14 : bulletin d'informations :
 - Ecole de musique
 - Réseaux des bibliothèques
 - PALIO : le 2 juin de 10h à 16h
 - Assemblée Générale de la Communauté de Communes : le mercredi 21 septembre 2011
- École de musique :
 - Portes ouvertes en septembre.

⇒ Divers :

- SISTO
 - Enquête de terrain du 9 mai au 13 juillet 2011.
 - Mise en place des containers de novembre à décembre 2011.

⇒ Questions diverses :

- Camping : nouvelle réglementation en cours.
- Le PALIO : participation d'une cavalière lionnaise Anne Sophie ESNEAULT et son cheval RIKA.
- le mardi 10 mai 2011, la commune sera invitée à TERRA BOTANICA.
- Sécurité routière : l'expérience lionnaise de cette soirée est sollicitée afin d'informer les communes d'ANGERS et de SEGRE.
- Exposition à l'accueil de la Mairie :
 - Utilisation de moins de pesticides – sensibiliser les personnes à utiliser le moins possible de produits.
 - SISTO : paillage et compostage.

▪ Salle du Conseil – acquisition téléviseur – Ets BOISRAME

Monsieur le Maire propose au Conseil de retenir l'offre des Ets BOISRAME, avec l'écran actuel de 107 cm pour un montant HT de 898,50 €.

Adoption à l'unanimité.

▪ LION EQUESTRE – aide exceptionnelle

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que suite à un mondial 2010 désastreux en termes financiers, la commune a mis au budget une aide exceptionnelle en signe de soutien au championnat du monde. Nous devons prendre une délibération pour rendre effectif notre décision de verser 2 210 € imputés sur la ligne « promotion de la ville » .

Adoption à l'unanimité.

⇒ **COMMISSION PATRIMOINE ET SECURITE**

➤ Résultat du travail de la commission

Rapporteur : Hugues SAULOUP

Compte rendu du 22/03/11 :

- Suivi de chantier salle Emile JOULAIN

- avancement et suivi des travaux :
 - fuite d'eau
 - problème chéneaux et débordement
 - menuiseries : problème des montants de renforts
- Atelier municipal
 - 2 nouveaux chenils ont été construits avec du matériel de récupération
- Serre :
 - nouveau site, près de l'atelier municipal
- Piscine
 - carrelage posé dans les vestiaires
- Camping
 - travaux de peinture dans les sanitaires
- Rencontre avec les camping-cars et le cirque
- Divers devis
 - Photocopieur mairie
 - Minibus (procédure suite à la panne)

▪ Eglise – contrat entretien chauffage – DELESTRE INDUSTRIE – signature du contrat
 Contrat d'une durée de 5 ans, à compter du 1^{er} janvier 2012 ; pour un montant annuel de 670 € HT, révisable le 1^{er} janvier de chaque année selon la formule indiquée dans le contrat.

Monsieur le Maire propose au Conseil de l'autoriser à signer le contrat.

Adoption à l'unanimité.

▪ Salle la Mare aux coqs – acquisition tableau de comptage – Ets BODET

Montant du devis : 1 248 € HT

Adoption à l'unanimité.

▪ Atelier municipal – acquisition carrelette – Ets THAUVIN

Montant du devis : 185 € HT

Adoption à l'unanimité.

▪ Acquisition drapeaux – Ets DOUBLET

Montant du devis : 321,40 € HT

Adoption à l'unanimité.

▪ Acquisition parasols et baignoires – Ets MDLP

4 parasols et 5 baignoires

Montant du devis : 647,70 € HT

Adoption à l'unanimité.

▪ Terrain minigolf – acquisition d'un toboggan – Ets BCH

Montant du devis : 387,80 € HT

Adoption à l'unanimité.

▪ Travaux toiture de l'église – prestation d'un cabinet pour le choix de l'architecte – cabinet Thierry LEBORGNE

Monsieur le Maire propose au Conseil de signer une convention de partenariat avec le Cabinet de Thierry LEBORGNE à raison de 45 €/séance pour aider la commune dans la future analyse des offres concernant le choix de l'architecte pour les travaux de toiture de l'église.

Adoption à l'unanimité.

⇒ **INFORMATION DIVERSE**

Visite de la Bibliothèque : lundi 16 mai 2011 à 20h.

Clôture de la séance à 22h35.

Monsieur le Maire et les Adjointes fixent les prochaines réunions des Commissions.
Prochain Conseil Municipal : le **lundi 6 juin 2011 à 20h30.**

**Le secrétaire de séance,
Annie ORHAN**

**Le Maire,
Etienne GLEMOT**